



J'ai vraiment besoin d'aide

Par **turbofil**, le **06/04/2012 à 22:15**

Bonjour, je vais vous raconter mon histoire j'espère que l'on pourra m'aider car je compte reattaquer l'assurance car j'ai la vague impression d'être le dindon de la farce. j'ai été victime d'un accident de la route en juin 1996 et en venant ici je fais appelle aux bonnes âmes pour me lire et me donner leurs avis.

Voilà mon histoire, en rentrant du taf ce beau jour de juin 1996 j'étais en moto tranquille 90 km/h beau temps etc... quand à la sortie d'un côté je me trouve face à face avec une voiture à peut près à 500 m de moi et plus j'avancai et plus il roulait de mon côté.

La circulation était dense et bien évidemment pas le temps de réfléchir à ce que je devais faire. J'ai donc été percuté de front à pleine vitesse par ce véhicule dont les 3 occupants dormaient allégrement dans l'habitacle.

Je me suis réveillé, quelques secondes plus tard, allongé sur la route avec une jambe quasi sectionnée celle-ci ne tenait plus que par l'artère fémorale (ce qui m'a sauvé la vie). J'ai eu la jambe droite fracturée en plusieurs fragments que l'on ne peut décompter car c'était des miettes.

J'ai été transporté à l'hôpital, je me suis réveillé avec de multiples contusions et autres traumatismes physiques et psychologiques.

J'avais deux fixateurs externes au tibia et au fémur j'ai gardé celui au fémur pendant près d'un an et celui au tibia pendant plus de deux ans je suis resté en fauteuil roulant pendant 6 mois et j'ai été en béquilles pendant 2 ans.

On m'a enlevé le fixateur au fémur car un brave kiné n'a rien trouvé de mieux à l'époque que de me ressasser le fémur et donc celui-ci ne s'étant pas bien ressoudé il a fallu me ressasser la jambe et me faire une greffe.

Je suis sorti définitivement de l'hôpital après une période de 5 ans, dont 3 ans et demi enfermé dans une chambre de 3 x 3 mètres (pas vraiment le palace).

Je ne parle même pas des souffrances que m'ont infligées les centaines d'heures de rééducation que j'ai eu dans ce laps de temps

Aujourd'hui, cela fait 15 ans que je ne bosse plus, je suis handicapé certes j'ai toujours ma jambe certes je suis vivant mais je ne travaille plus j'ai ce fameux handicap qui me pourris la vie car je ne peux rester assis très longtemps ni rester debout très longtemps mon périmètre de marche et de maximum 500 mètres après ça je dois me reposer, je ne peux plus mettre de chaussures fermées.

J'ai HEUREUSEMENT gagné mon procès qui m'a octroyé la somme de 142 263 € la cpam a réclamé 154 545 € le plus beau dans cette histoire c'est >>>

Par **turbofil**, le **06/04/2012** à **22:21**

la somme réclamé par la cpam m'a été réclamé à MOI et non pas au tiers responsable donc si on calcule bien il y a un différentiel de 12 300 euro.

Ces 12 300 euro j'ai étais contraint par huissier, à payer pendant 78 mois à raison de 150 € par mois jusqu'au jour où je n'ai plus eu d'argent car aujourd'hui je suis au RSA avec 488€ avec deux enfants mon couple n'y a, comme souvent, pas résisté.

Je touche une rente accident du travail de 250 € par mois que j'ai auto financé car elle est incluse dans les 154 000 € de la CPAM.

Aujourd'hui, on me réclame 5500 euro d'intérêt en plus, somme dont je ne soupçonnais même pas l'existence.

Donc le même huissier revient ces jours ci pour me réclamer cette somme, que je n'ai pas l'intention de payer car je me dit que ça suffit j'en ai assez bavé.

Ces derniers temps j'ouvre les yeux et je me dis, pourquoi es ce moi qui dois payer tout ça ? N'es ce pas au tiers responsable de prendre en charge ces sommes ?

Depuis quand une personne qui subis un accident aussi grave que le mien, (même s'il n'était pas grave d'ailleurs), doit régler la facture de l'hospitalisation ainsi que tout ce que l'accident à créer comme problèmes ?

Aujourd'hui, maintenant que j'ai quasiment tout perdu je suis prêt au pire.

Je me dis qu'en médiatisant je peux peut être faire bouger les choses (ne me parlez pas de courbet). Si l'un d'entre vous a un carnet d'adresse de journaliste je suis preneur car aujourd'hui je suis proche de me retrouver à la rue et ce n'est pas tolérable. J'ai l'intention de ré-attaquer l'assurance car les préjudices ont été mal évalué et aujourd'hui je ne suis plus en mesure de travailler depuis 7 ans et vous imaginez la perte de salaire (à peu près 1500 € par mois sans compter les droits à la retraite auxquelles je ne cotise plus du tout depuis 7 ans).

Que pensez-vous de mon histoire ? Que feriez-vous à ma place ?